

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 19 mars 2025

DEL20250319_025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mars, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle du conseil à ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME, sur convocation adressée à tous ses membres, le 06 mars précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S)

Conseillers en exercice : 32

Présents: 22

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;

REIGNIER-ÉSERY : Didier EISACK, Denise GERELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Billy MARQUET, André PUGIN

SCIENRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 2

Absents excusés avec procuration : Lucas PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL ; Isabelle SAGE a donné procuration à André PUGIN

Absents excusés : Dominique BRAND, Laurent CHIORINO, Anne-Marie LALLIARD, Esther VACHOUX, Ludovic WISZNIEWSKI ;

Absents : Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI,

Secrétaire de séance : Frédéric CHABOD

DEL20250319_025 - Etat annuel des indemnités des élus en 2024

Rapporteur : Madame la 4ème Vice-Présidente en charge des Ressources, Madame Régine MAYORAZ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L5211-12-1 créé par la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et ses articles 92 et 93 ;

CONSIDÉRANT qu'il est fait obligation d'informer le Conseil communautaire chaque année, avant l'examen du budget, de l'état de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par ses élus "au titre de tout mandat ou de toute fonction", exercés en leur sein d'une part, et d'autre part, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées au sein de tout syndicat mixte, pôle métropolitain, Société d'Économie Mixte (SEM) et société publique locale où ils le représentent ;

CONSIDÉRANT que la Loi n'impose aucune forme particulière à cet état récapitulatif, hormis la mention en euros des sommes perçues par les élus ;

CONSIDÉRANT que s'agissant d'une mesure de transparence, les préconisations de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), sont notamment d'indiquer ces montants perçus en euros brut, par mandats et ou fonctions, sous la forme d'un tableau ;

Le Conseil est informé de l'état annuel de l'ensemble des indemnités perçues par ses élus, comme suit :

Élus	Structure	Fonctions et mandats	Montant indemnité annuelle brute
Sébastien JAVOGUES	CCA&S	Président et en charge de la Transition écologique	29 965,68 €
	SCoT "Cœur du Faucigny"	Vice-président	3 946,08 €
	Pôle Métropolitain du Genevois (PMGF)	Vice-président	4 271,64 €
	SM3A	Vice-président	9 223,92 €
Nadine PERINET	CCA&S	1 ^{ère} Vice-présidente en charge de l'Aménagement du Territoire	10 978,56 €
	SCoT "Cœur du Faucigny"	Vice-présidente	3 946,08 €
Laurent FAVRE	CCA&S	2 ^{ème} Vice-président en charge de l'Économie et de la Mobilité	10 978,56 €
	SM4CC	Vice-président	5 825,40 €
Patricia DÉAGE	CCA&S	3 ^{ème} Vice-présidente en charge des Dynamiques partenariales	10 978,56 €
Régine MAYORAZ	CCA&S	4 ^{ème} Vice-présidente en charge des Ressources et des Infrastructures	10 978,56 €
Régine RÉMILLON	CCA&S	5 ^{ème} Vice-présidente en charge des Déchets	10 978,56 €
Isabelle ROGUET	CCA&S	6 ^{ème} Vice-présidente en charge des Solidarités	10 978,56 €
Ludovic WISZNIEWSKI	CCA&S	7 ^{ème} Vice-président en charge de la Citoyenneté, du Tourisme et du Patrimoine	0 €
Lucas PUGIN	Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB)	Président	14 213,30 €
Gianni GUERINI	SRB	Vice-président	5 568,84 €
Sarah BARBIER	SRB	Vice-présidente	5 568,84 €

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'information relative aux indemnités perçues par les élus de son Conseil en 2024.

Le Secrétaire de séance
Frédéric CHABOD

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 26/03/2025
Publié, le 26/03/2025